



Urgent ! Décès parent pendant congés payés

Par **Thelma5210**, le **24/08/2014 à 18:28**

Bonjour,

J'étais en congés payés du 02/08 au 24/08/2014.

Ma mère est décédée le 16 août, c'est à dire pendant mes congés payés.

Est-ce que je peux prendre le jour de congé exceptionnel demain ?

J'ai cherché sur le net et trouvé des informations contradictoires : d'un côté la loi dit que le jour de CP exceptionnel n'est pas obligatoirement le jour de l'évènement mais "dans un délai raisonnable", et de l'autre j'ai trouvé des sites qui disent que si l'évènement arrive pendant les congés payés il ne génère pas de jour de CP exceptionnel.

Je suis donc un peu perdue...

Est-ce que je dois aller au boulot demain ?

D'avance merci.

Par **Visiteur**, le **01/09/2014 à 10:27**

bonjour,

et du côté de votre boulot ils disent quoi ? posez leur au moins la question...?!

Par **P.M.**, le **01/09/2014 à 12:37**

Bonjour,

Lorsque vous êtes déjà en congés payés lorsqu'un évènement familial intervient, vous n'avez pas droit à un congé supplémentaire sauf disposition particulière à la Convention Collective applicable...

De toute façon, il faudrait en prévenir l'employeur si par exception vous y aviez droit...